

Les vignerons alsaciens manifestent ce 23 août pour secouer la Justice



Peu habitués aux manifestations, les vignerons alsaciens devraient être moins silencieux que lors de la traditionnelle messe des confréries viniques à la Cathédrale de Strasbourg. - crédit photo : Archives Revue du vin d'Alsace (Marie Faggiano, septembre 2015)

Lassés par cinq années de procédure judiciaire n'aboutissant pas, les viticulteurs d'Alsace s'apprêtent à battre le pavé avant les vendanges.

Pour marquer son impatience dans le jugement du négociant Jean Albrecht, le vignoble alsacien est appelé à manifester le matin du mercredi 23 août*, devant le tribunal de grande instance de Colmar où l'instruction a été ouverte fin 2012. « *Nous irons manifester dans le calme et la détermination notre mécontentement face au dysfonctionnement de la justice* » pose Jérôme Bauer, le président de l'Association des Viticulteurs d'Alsace (AVA), dans l'édito du dernier numéro de *la Revue du Vin d'Alsace*.

Partie civile depuis décembre 2012, le syndicat général de défense des appellations alsacienne s'impatiente donc du manque d'avancée, et se dit obliger de se mobiliser. « *Finies les vaines menaces, passons à l'acte* » lance Jérôme Bauer, en verve autant qu'en rogne : « *cela fait maintenant des années que l'on nous balade, que la justice nous promet des avancées, et rien. Cette situation n'a que trop duré, il est temps de remontrer notre détermination, prouver que nous irons au bout du combat, qu'il n'est pas question de lâcher.* »

"La justice fait-elle correctement son travail ?"

Pour remettre le dossier sur le devant de la scène judiciaire, la manifestation se veut conséquente, en mobilisant au-delà des vignerons victimes d'impayés par l'entreprise Lucien Albrecht (dont les actifs ont été repris par **Wolfberger**). Ouverte il y a cinq ans pour abus de bien social, banqueroute et escroquerie, l'affaire du négoce Albrecht est massive : avec 14 millions d'euros de dette pour 140 vignerons victimes d'impayés

www.vitisphere.com
Pays : France
Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

pour leur livraison de vrac (millésimes 2010 et 2011). « *Pourquoi les responsables ne sont-ils pas mis en examen ? Pourquoi l'enquête met-elle autant de temps ? Jean Albrecht dispose-t-il d'une immunité ?* » conclut Jérôme Bauer.

À noter qu'il ne s'agit pas de la première mobilisation vigneronne pour hâter cette instruction, une manifestation s'était déjà tenue en janvier 2015, organisée par la Confédération paysanne et le Syndicat des Vignerons Indépendants d'Alsace.

* : La manifestation aura lieu juste avant la réunion des vendanges, à 14 heures au CREF de Colmar.